

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

EDITORIAL

Cette lettre mensuelle est la dernière de l'année 2015 ... elle est une traduction concrète des nouvelles orientations de la FHF Bretagne pour mieux accompagner les adhérents dans leurs missions de service public tant dans les centres hospitaliers que dans les établissements médico-sociaux et mieux les informer.

Depuis un an maintenant, la délégation régionale s'est renforcée tant dans ses moyens humains que dans sa capacité à être l'interlocuteur incontournable de nos partenaires institutionnels, à intervenir dans les débats et à formaliser ses orientations stratégiques et sa doctrine.

Je profite donc de cet éditorial pour remercier tous les adhérents de la FHF Bretagne qui ont permis à la FHF de prendre toute sa place dans le paysage sanitaire et médico-social de la région Bretagne.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2016 au service des habitants de notre région.

Georges ANDRÉ
Président de la FHF Bretagne

>> VIE INTERNE

Le 25 novembre 2015, le Conseil d'administration, sur proposition de son Président Frédéric Valletoux, a procédé à la nomination de David Gruson au poste de Délégué Général de la FHF à partir du mois d'avril, en remplacement de Gérard Vincent qui a fait valoir ses droits à sa retraite.

Agé de 36 ans, David Gruson est actuellement directeur général du CHU de la Réunion. Auparavant, il a été conseiller technique à Matignon en charge de la politique de santé, du handicap et de la prise en charge de la dépendance, magistrat à la Cour des Comptes et directeur adjoint de l'hôpital de Bicêtre.

>> FOCUS

Dans un contexte de réformes successives des retraites et de la complexité croissante de la réglementation, la bonne appréhension, par les établissements, du processus de retraite est devenu un enjeu majeur.

Afin de garantir un égal accès à l'information et aux droits des agents, la FHF et la CNRACL ont décidé de signer un protocole de partenariat pour :

- Améliorer la connaissance mutuelle des parties prenantes et partager les enjeux

- Garantir une information et un traitement homogène de tous les affiliés de la FPH
- Assurer la cohérence de la répartition des missions entre la CNRACL et les établissements

De fait, le partenariat vise à renforcer les dispositifs d'accompagnement des établissements selon leur taille en assurant une information réactive et fluide des employeurs de la FPH, en instaurant un comité de liaison régulier, en donnant les moyens de gestion optimale du processus retraite à l'ensemble des établissements et en offrant une expertise et un appui technique notamment aux plus petits établissements.

La délégation régionale reste à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions

>> LES RENDEZ VOUS

25 et 26 novembre : La FHF Bretagne a participé au séminaire médico-social organisé par la FHF nationale.

27 novembre : L'ARS Bretagne organisait à Pontivy sa journée régionale sur la chirurgie ambulatoire à laquelle participait des représentants de la FHF Bretagne

(Suite page 2)

Nathalie Conan-Mathieu, Déléguée régionale permanente
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



2 décembre 2015 : La FHF Bretagne a participé à la rencontre régionale de l'ARS sur la sécurisation du parcours de soins. L'objectif de cette journée était de présenter les dispositifs existants et de permettre aux professionnels d'échanger sur les initiatives locales.

Le compte rendu est disponible sur demande

3 décembre : La FHF Bretagne et l'EHESP ont organisé une journée conférence sur le thème de la contrainte financière à destination des membres de conseils de surveillance et de conseils d'administration.

4 décembre : A l'initiative de la FHF et de la CRDCH, une rencontre des directeurs a eu lieu sur Quimper. Ce fut l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours : plan triennal d'économies, GHT, plateformes territoriales de coordination et d'appui, médecine d'urgence.

Le compte rendu est disponible sur demande

7 décembre : La FHF Bretagne a participé au séminaire de lancement de l'évaluation du PRS organisé à l'initiative de la CRSA. Un journal de projet est mis à disposition par la CRSA pour informer sur l'évolution de la discussion. La FHF Bretagne sera particulièrement vigilante sur la production de ce document eu égard aux attentes exprimées par les adhérents.

8 décembre : La réunion des délégués régionaux de la FHF s'est tenue à Paris et des discussions se sont engagées avec l'ANAP sur l'accompagnement du plan triennal.

Au-delà des actualités financières notamment sur l'évolution du modèle de financement des urgences et des hôpitaux de proximité, il a été ensuite question des arbitrages FIR en région, du plan d'action ministériel sur l'attractivité.

Les documents sont disponibles sur demande

9 décembre : la convention nationale de la FHF a eu lieu à Paris. La matinée a été consacrée aux échanges sur l'avenir de notre système d'assurance maladie et les enjeux pour la santé en Europe.

11 décembre : La FHF Bretagne est allée à la rencontre du GCS « Réseau Bretagne Urgences ». Ce fut l'occasion d'échanger sur les enjeux du GCS et l'apport de la FHF Bretagne.

Cette structure est particulièrement sollicitée pour la mise en cohérence des dispositifs notamment « hôpital en tension » et est un interlocuteur indispensable pour travailler la question des urgences.

15 décembre : La FHF Bretagne a rencontré l'instance de coordination du réseau régional des prélèvements d'organes et de tissus afin d'envisager un partenariat pour les accompagner dans la valorisation des enjeux du réseau. Une assemblée générale sera organisée en avril prochain.

16 décembre : La FHF Bretagne a participé au comité de suivi des réorganisations territoriales de la médecine d'urgence. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation des urgentistes tant dans sa dimension territoriale que dans le cadre du référentiel du temps de travail des urgentistes.

Les documents sont disponibles sur demande.

>> L'INTERVIEW : 3 questions à Bernard Garin, Directeur du CH Guillaume Régnier, Trésorier de la FHF Bretagne

FHF Bretagne : Pouvez-vous, rapidement, nous expliquer comment se construit le budget de la FHF Bretagne ?

BG : il est bâti à partir des cotisations des adhérents, lesquelles dépendent du montant de leurs propres budgets.

Plus de 60% des cotisations sont reversées à la Fédération nationale, l'essentiel des autres dépenses de l'association étant consacrées à la masse salariale de la délégation régionale.

La FHF-Bretagne est une association saine sur un plan financier dont les comptes sont certifiés chaque année.

FHF Bretagne : Outre vos fonctions de trésorier, vous dirigez le centre hospitalier Guillaume Régnier. Comment voyez-vous la place de la santé mentale dans la FHF ?

BG : la FHF-Bretagne a de longue date reconnu l'activité de santé mentale car en Bretagne une dizaine d'adhérents (6 centres hospitaliers généraux, 4 EPSM) ont des activités de psychiatrie.

La spécificité de la santé mentale tient au lien particulier entre les champs sanitaire et médico-social que la FHF s'attache à renforcer sur un plan général.

FHF Bretagne : Quel impact de la loi de modernisation de notre système de santé sur la santé mentale en Bretagne ?

BG : les établissements publics autorisés pour les activités de psychiatrie sont concernés à un double titre :

- En application de l'article 13 de la loi, ils concourront à la définition et à la mise en œuvre du projet territorial de santé mentale et pourront constituer des communautés psychiatriques de territoire qui seront le fondement de leur action future,
- Ils pourront également, en vertu de l'article 27, participer au GHT, notamment pour l'élaboration de projets médicaux partagés pour les filières de patients nécessitant des soins psychologiques et somatiques,

La délégation régionale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

AGENDA 2016

12 janvier : Bureau de la FHF Bretagne—Pontivy
26 janvier : Conseil d'administration de la FHF Bretagne

La permanence de la délégation régionale de la FHF Bretagne sera fermée du 25 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

En cas d'urgence, merci de contacter le 06.84.98.65.43